

Conseil école du 09 novembre 2017

Ecole Ste Anne du Castellet

Début du Conseil : 17h00

Fin du conseil : 19h15

Présents :

- Mme BONNET Floriane - directrice d'école
- Mme VITTOZ Isabelle et M. NOUCHI Renaud - enseignants
- Mme CHABRIEL Marie-Françoise – Adjointe aux écoles
- M. HERNADEZ Selim – Responsable informatique (mairie)
- M. ALBUS Joseph – Adjoint sécurité
- Mme AILLAUD Sandrine – Conseillère municipale
- Marie-France ESCOFFIER - DDEN
- Mme GANTELME-PRIMA Céline, Mme FARDELLA Julie, Mme THOMAS-RABEAU Marie-Anne et Mme LE NOEN Céline – Parents d'élèves

1. Questions des parents

• **Comment gérer les tablettes en classe et éviter de nouveaux problèmes ?**

La mairie a l'obligation d'installer un filtre. M. HERNANDEZ, responsable informatique, indique la mise en place d'un nouveau filtre sur internet, permettant un blocage évolutif des sites.

L'équipe enseignante demande la suppression de l'application SAFARI, peu utilisée en classe. Cette application sera donc masquée des tablettes enfants, ils n'y auront plus accès. Or, si les élèves doivent effectuer des recherches sur les tablettes, celles-ci se feront sur une encyclopédie pour enfants et en petit groupe dirigé par les enseignants.

Une sensibilisation des enfants à l'usage d'internet sera également effectuée lors d'une intervention de l'infirmière scolaire.

• **Où en est le projet de la nouvelle école ?**

La mairie indique que ce projet n'est plus d'actualité. Le déblocage d'un terrain agricole est en négociation.

2. Demande à la mairie

- L'équipe enseignant renouvelle la demande de repeindre l'intérieur des classes et de mettre un enduit lissant dans la classe de maternelle. *La demande est prise en compte par la Mairie.*

- Il est demandé d'équiper l'école d'un signal visuel pour l'alarme « intrusion ». Actuellement, le signal est donné à l'aide d'un mégaphone. *La mairie va étudier le coût.*

- Il est demandé la mise en place d'un moyen de communication pour le dortoir. *La mairie propose des talkiewalkies.*
- Mme BONNET demande l'installation d'un physio phone avec ouverture du portail automatique. Sans EVS, il est très difficile d'assurer les entrées et les sorties lors des temps de classe. *La mairie va étudier le coût.*
- Il est demandé dans la cour de l'école :
 - o De remplacer le revêtement antichute du contour de l'arbre car celui-ci est vieillissant et dangereux.
 - o D'installer des bancs autour des arbres, afin de permettre aux enfants de s'asseoir.
 - o De repeindre les jeux au sol.
- L'équipe enseignante sollicite la mairie pour avoir un intervenant afin d'amener les élèves à la bibliothèque de l'école. *La mairie propose un service civique pour assurer le secrétariat et la prise en charge des élèves.*
- L'équipe enseignant demande s'il existe une possibilité de se rendre dans un gymnase pour assurer les cours d'EPS, car la salle de motricité est peu adaptée surtout aux élèves d'élémentaire. *Demande à faire au conseil général pour utiliser le gymnase du collège.*
- L'équipe enseignante se questionne sur le responsable de la fermeture de l'école le soir. *La mairie est responsable et s'engage à assurer la fermeture de l'école.*

3. Effectifs et répartition : prévision

La mairie annonce 5 naissances en 2015 et donc autant d'inscription en petite-section pour la rentrée 2018/2019. L'équipe enseignante après sondage relève 11 inscriptions.

Les inscriptions de petite-section attirent toute l'attention de l'équipe enseignante afin de veiller aux effectifs des années à venir.

Les parents souhaitent l'ouverture d'une nouvelle école.

4. Le règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur de l'école a été validé par l'ensemble des membres du conseil.

5. Les exercices de sécurité :

- Le premier exercice incendie a été effectué. L'évacuation s'est faite en 1'05 pour les élémentaire et en 1'45 pour les maternelles. La durée totale de l'exercice est de 4'53 car lieu de regroupement est éloigné.
- L'exercice attentat intrusion aura lieu le 04/12/17.

Les parents d'élèves demandent qu'un exercice soit effectué sur le temps mairie.

6. Projet et vie de l'école :

- L'équipe enseignante continue le blog de l'école. La classe des CE1-CE2 tient à jour son cahier de texte numérique.
- Le concours de pétanque a amené de très bon retour. L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour leur aide et leur investissement. Il sera reconduit l'année prochaine.
- La course pour l'association ELA a été très suivie par les élèves. L'école a récolté 222€ pour l'association.
- Le spectacle de Noël aura lieu le Vendredi 22 décembre 2017 de 14h00 à 16h30 à la salle des fêtes.
- Une tombola de Noël débutera la semaine de 18 décembre.
- Le livret scolaire unique sera rendu une fois par semestre. Le système d'évaluation est conforme au livret :
 - D = l'objectif d'apprentissage est Dépassé
 - A = l'objectif d'apprentissage est Atteint
 - PA = l'objectif d'apprentissage est Partiellement Atteint
 - NA = l'objectif d'apprentissage n'est pas atteint.

Les projets par classe :

- *Maternelle :*

- Visite et atelier à la Miellerie de Ste-Anne = demande de la police municipale pour sécuriser la route
- Médiathèque de Sanary
- Rencontre sportive à Signes
- Sortie cinéma
- Projet de la communauté d'agglomération sur la mer.

- *CP / CM1 / CM2 :*

- Exposition 14/18
- Cinéma
- Piscine
- Projet de la communauté d'agglomération sur les oiseaux avec une sortie aux salins de Hyères

- *CE1 / CE2 :*

- Médiathèque,
- Equitation
- Cinéma
- Projet de la communauté d'agglomération sur les oiseaux avec une sortie aux salins de Hyères.

7. Bilan de la coopérative scolaire :

Le solde au 1^{er} septembre 2017 : 466,21€.

Ce solde nous a permis de payer l'affiliation OCCE et la sortie au cirque.

La participation des parents a ramené 905€.

Le concours de pétanque a permis un bénéfice de 508,86€ qui nous permettra d'amener les enfants au cinéma pour Noël.